

II. Préambule

Le jeudi 18 avril 1985, le document de travail du gouvernement intitulé *La réglementation des institutions financières du Canada : Propositions à considérer* (Livre vert) a été déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques de la Chambre des communes pour qu'il l'étudie et tienne des consultations à ce sujet; il devait déposer son rapport à la Chambre au plus tard le 30 septembre. Cependant, les lundi 17 et mercredi 26 juin, le *Rapport final du Comité d'étude sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et le *Supplément technique* au document de travail ont été publiés et déferés au Comité, pour qu'il les étudie en même temps que le Livre vert. L'échéance fixée pour le dépôt du rapport du Comité sur ces trois ordres de renvoi a donc été reportée au 30 octobre.

Avant la fin de l'enquête du Comité sur les circonstances ayant mené à l'opération de sauvetage de la Banque Commerciale du Canada, le 12 juin, le comité de direction du Comité s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de son programme de travail et des effectifs dont il aurait besoin. Pour compléter son personnel habituel, le Comité a embauché à la fin du mois de mai trois experts-conseils de l'extérieur. Ce nombre a ensuite été porté à cinq, afin que le Comité puisse disposer des compétences d'un nombre suffisant de spécialistes dans les divers domaines à l'étude. Le Comité a divisé ses audiences en deux catégories : celles avec les représentants des organismes de surveillance, des fonctionnaires et des universitaires, d'une part, et celles avec les porte-parole des institutions financières et du grand public, d'autre part.

Le personnel de recherche a tenu des séances d'information pour les membres du Comité à partir du 10 juin. Ces séances ont été suivies d'audiences et de rencontres d'information avec des représentants de divers organismes de surveillance fédéraux et provinciaux, de même qu'avec des universitaires. Étant donné que le grand public avait jusqu'au 15 août pour répondre au Livre vert et à son *Supplément technique*, le Comité ne pouvait pas vraiment entreprendre d'audiences avec les représentants des institutions financières, du monde des affaires et des groupes de consommateurs, avant le mois de septembre.

De l'avis général, la tâche et les responsabilités confiées au Comité en vertu de ces ordres de renvoi étaient extrêmement importantes. Puisque les conclusions de cette étude sont susceptibles d'avoir des répercussions considérables sur les services financiers au Canada et sur l'ensemble de l'économie du pays, le Comité a décidé de tenir des audiences dans plusieurs grandes villes du pays, dont Vancouver, Calgary, Winnipeg, Halifax et Ottawa.

Au total, le Comité a reçu 137 mémoires et entendu des témoignages de 9 représentants d'organismes gouvernementaux, 79 porte-parole d'institutions financières, du monde des affaires et de groupes de consommateurs, 7 universitaires et 6 particuliers.

Après la fin des audiences, le 30 septembre, le Comité s'est déplacé au Mont-Gabriel (Québec) pour discuter de ses conclusions et préparer le présent rapport.